

www.coganconsulting.comcogan@coganconsulting.com

+33 (0)3 28 59 98 28

Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Maintien des compétences de chef de service des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes, par un recyclage obligatoire tous les 3 ans pour les personnels en activité.

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du SSIAP 3, ou d'une équivalence réglementaire Justifier d'une activité de chef des Services de sécurité incendie et d'assistance à personnes de 1607 heures dans les 36 derniers mois.
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une Main courante.
- Être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Déroulé de formation:

- Séquences pédagogiques en salle de formation, équipée d'ordinateurs, de vidéo projecteur, de tableau blanc, de paperboard.
- Exercices pratiques par des mises en situation (étude de cas).

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques et théorique sera transmise à l'employeur.

Une attestation de recyclage sera délivrée aux stagiaires

PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES RECYCLAGE SSIAP 3

Agrément préfectoral N°0026



PROGRAMME

SEQUENCE 1 :

Réglementation

SEQUENCE 2 :

Notion de droits civil et pénal

SEQUENCE 3 :

Fonction de maintenance

SEQUENCE 4 :

Etude de cas



: 21 heures réparties sur 3 jours



: 12 personnes maximum



: Nous contacter

: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika